



Énergie NB Power

P.O. Box 2000/C.P. 2000
515 King Street/515, rue King
Fredericton, NB
Canada E3B 4X1
www.nbpower.com
www.energienb.com

Communiqué

Le 10 octobre 2002

Énergie NB – Agrément environnemental pour la remise à neuf de Coleson Cove

Fredericton – Énergie NB a obtenu un agrément environnemental conditionnel du gouvernement provincial pour la remise à neuf de la Centrale de Coleson Cove.

« L'agrément environnemental est assorti de 18 conditions détaillées qui exigent l'exécution de travaux supplémentaires dans les domaines suivants : qualité de l'air, effets sur le milieu marin, prévention des déversements, mesures d'intervention en cas de déversement et livraison du combustible », a fait savoir Jim Brogan, vice-président, Production, d'Énergie NB.

« Nous commencerons immédiatement à analyser ces exigences et à mettre en œuvre les changements exigés afin de pouvoir entreprendre la remise à neuf », a ajouté M. Brogan. De nombreuses exigences énoncées dans l'agrément doivent être satisfaites avant que la Centrale obtienne un agrément d'exploitation du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

Afin d'exploiter la Centrale de Coleson Cove après 2005, il faudra apporter des améliorations pour satisfaire aux nouvelles normes environnementales. Dans le cadre de la remise à neuf de 750 millions de dollars, un matériel de contrôle environnemental de pointe sera installé pour réduire considérablement les taux d'émission. La conversion de l'approvisionnement en combustible pour que la Centrale soit alimentée à l'Orimulsion[®] plutôt qu'au mazout réduira substantiellement les coûts du combustible et ces réductions permettront de financer le nouvel équipement environnemental.

Le 28 janvier 2002, la Commission des entreprises de service public a fait parvenir une recommandation favorable au projet au conseil d'administration d'Énergie NB. Le rapport de l'étude d'impact sur l'environnement a été déposé auprès du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux de la province en juin 2002.

« L'évaluation du projet a été un processus ouvert et approfondi, a souligné M. Brogan. Tous les aspects du projet ont été examinés en détail et au cours des séances d'information et de consultations publiques, nous avons pu répondre aux questions et aux enjeux soulevés par les intervenants. »

02/10/10

Renseignements – Jeffrey Carleton, Énergie NB, au 506 458-4723. On peut obtenir toute l'information sur le projet à l'adresse www.nbpower.com.

02/10/10